

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 Octobre 2016

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le vingt octobre deux mil seize, dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

**PRESENTS** : PUJOS Henri - HERVIER Brigitte - JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier - FAYET Noël – GUILLON Frédéric – CHAZEL Violaine - GONCALVES Céline – THERDIMOR Sophie lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance** : THERMIDOR Sophie

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES – MODIFICATION STATUTAIRE**

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre visant à inscrire la compétence « aménagement touristique et gestion du plan d'eau de le Donjon ».

#### **ACHAT D'UN TRACTEUR**

Le Conseil Municipal, après consultation, décide l'achat d'un tracteur neuf de marque KUBOTA – 71 CV équipé d'un chargeur et d'une benne au prix de 40 800 € et accepte la reprise de l'ancien matériel pour la somme de 4 800 €.

#### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Le Conseil Municipal décide des virements de crédits sur le budget 2016.

#### **PROJETS 2017**

Le Conseil Municipal dresse la liste des projets d'investissement 2017 et charge le Maire de solliciter des devis.

#### **TERRAIN COMMUNAL**

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente le terrain communal situé 5. La Grande Rue, d'une superficie de 1 121 m<sup>2</sup>, au prix de 6 € le m<sup>2</sup> (non viabilisé).

#### **BULLETIN MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal décide l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal à paraître en fin d'année, fixe les tarifs de ceux-ci et autorise un stagiaire à solliciter les entreprises.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal :

- invite la population à la cérémonie du 11 Novembre à 10 H 15 au monument aux morts, laquelle sera suivie d'un vin d'honneur ;
- valide la date de cérémonie des vœux fixée au samedi 7 janvier 2017 à 18 H 00 à la salle polyvalente ;
- décide de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente, ainsi qu'il suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :
  - o SALLE POLYVENTE
    - Vin d'honneur 50 €
    - Habitants de la commune 100 €
    - Extérieurs à la commune 180 €
  - o SALLE DES ASSOCIATIONS
    - Tout public 30 €

Fait à SORBIER, le 27 Octobre 2016

Le Maire,  
PUJOS Henri

